

"2022 : un nouveau tournant pour les organisations
et les pratiques en cancérologie"

Jeudi 13 octobre 2022

de 8h45 à 16h30

Domaine de la Galinière, Châteauneuf-le-Rouge



Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Pr Stéphane Honoré, OMéDIT PACA Corse

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

2 volets



Chimiothérapie
injectable en HAD



Chimiothérapie Orale

Développement de la chimiothérapie en HAD



Cette action rentre dans le cadre de l'action II.4.7
- **Proposer chaque fois que c'est possible aux patients la possibilité de soins ambulatoires, au domicile le cas échéant.**

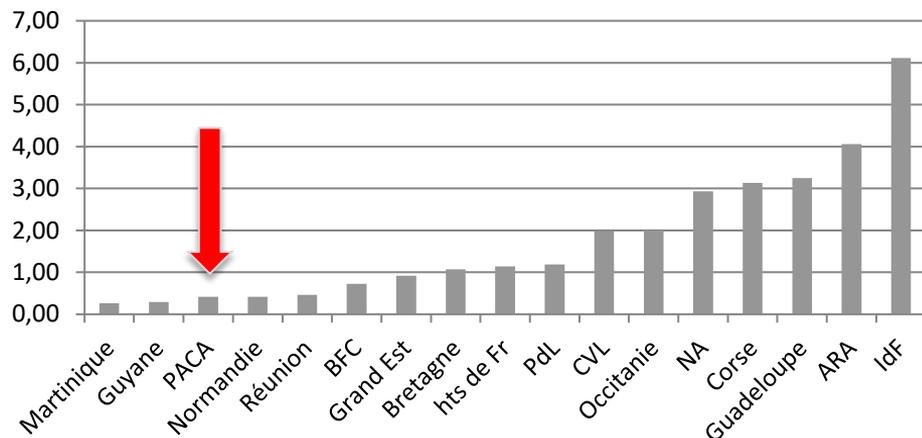
Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Etat des lieux en PACA

- un **faible volume d'activité** de chimiothérapie en HAD - un taux de recours en 2020 pour le MPP5 (taux de journées standardisé / 1000 habitants) près de **six fois inférieur à la moyenne nationale** :

- PACA : 0.42 journée
- France : 2.40 journées

**HAD pour chimiothérapie 2020
(en nb de journées pour 1000 hab.)**



Comparaison avec des régions comparables

En valeur absolue,

PACA :2369 journées pour 5 millions d'habitants

Grand-Est :5221 journées pour 5.5 millions d'habitants

Hauts-de-France :6215 journées pour 6 millions d'habitants

Occitanie :12 655 journées pour 6 millions d'habitants

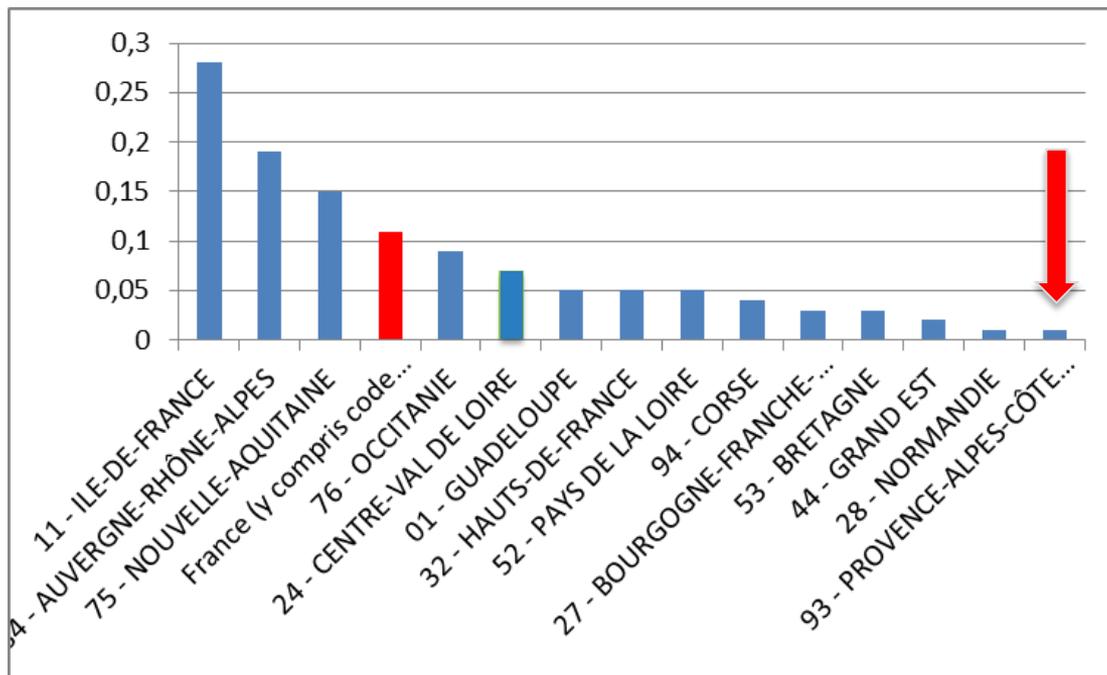
Nouvelle-Aquitaine :20 682 journées pour 6 millions d'habitants



un nombre de journées pour le MPP5 inférieur à celui d'autres régions démographiquement comparables (données 2020)

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Taux de recours (patients) Standardisé en HAD pour chimiothérapie anticancéreuse 2020



Priorité régionale PACA



amélioration du taux de recours

Enquête régionale ARS PACA/OMédIT PACA Corse

- Décembre 2021
- 22 HAD
- identifier **les freins** au développement de l'activité

□ **Des freins identifiés** notamment **financiers**, **logistiques** (entre PUI/HAD), outils de **communication** dématérialisés inadaptés, liens insuffisamment développés entre les partenaires et **méconnaissance des HAD**

□ **Des points forts** sur lesquels s'appuyer à savoir **l'intérêt des équipes** d'HAD pour upgrader leurs projets médicaux, **l'intérêt pour le patient**, un contexte de réforme globale de l'HAD qui tend à rehausser le niveau de complexité des prises en charge au domicile

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Plan d'actions

Deux groupes de travail se sont réunis, le 13 janvier et le 5 avril 2022 au cours desquels quatre axes de travail ont été définis :

- 1. Lever la contrainte financière pesant sur les établissements autorisés au traitement du cancer ne disposant pas d'HAD « intégrée »
 - Appel à projet ARS PACA (en cours deadline 17 novembre 2022)
- 2. Appui méthodologique pour définir une base de protocoles communs et le circuit des produits de santé
 - Accompagnement OMÉDIT PACA Corse + Onco PACA Corse
- 3. Adapter le parcours numérique en cancérologie
 - Adaptation AZUREZO (DSI ARS PACA, OMÉDIT PACA Corse)
- 4. Travail d'animation territoriale autour du parcours « Chimiothérapie en HAD »
 - ARS PACA, ONCO PACA Corse, OMÉDIT (ex: JPCO Décembre 22)

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Calendrier

- 1 - Lever la contrainte financière pesant sur les établissements autorisés au traitement du cancer ne disposant pas d'HAD « intégrée »
 - un appel à projet en cours

- 2 - Appui méthodologique pour définir une base de protocoles communs décembre 2022 – mars 2023 :
 - « protocoles régionaux » pour 5 molécules facilement administrables au domicile des patients dans le cadre d'une HAD
 - des bonnes pratiques régionales de « prescription », de « OK Chimio », de préparation et dispensation, de « OK administration », et de traçabilité etc...
 - partage et diffusion « au fil de l'eau » des bonnes pratiques et protocoles régionaux permettant d'amorcer l'inclusion des patients dans le dispositif.
 - Formation générale des équipes HAD à l'oncologie
 - Formation des équipes HAD aux protocoles spécifiques validés en région
 - Suivi OMÉDIT de l'utilisation des protocoles et de l'inclusion de patients par les différents établissements de la région

- 3 - Adapter le parcours numérique en cancérologie Décembre 2022 – mai 2023 :
 - adaptation de la solution e-parcours AZUREZO aux parcours et protocoles validés au niveau régional
 - formation générale des équipes HAD et hospitalière à l'utilisation de AZUREZO
 - réflexion sur les interopérabilités entre les logiciels métiers (ex: Chimioweb, Mobichimio et Azurezo)
 - Implémentation régulière des nouveaux parcours dans AZUREZO (ex : Immunothérapie etc ...)

Indicateurs régionaux

- **Indicateur 1** : améliorer le taux de recours régional pour le MPP5 « Chimiothérapie anticancéreuse »

Cible : le taux de recours en journées régional est supérieur ou égal au taux de recours national

- **Indicateur 2** : élaborer une base régionale de protocoles communs

Cible : déterminer 5 molécules facilement administrables au domicile et rédiger des protocoles

- **Indicateur 3** : animer une réunion départementale d'information et de sensibilisation au recours à la chimiothérapie en HAD

Cible : une réunion par département

Chimiothérapie en HAD : Activité jugé viable pour les établissements disposant d'une HAD intégrée et pour les HAD dites «autonomes».

Toutefois, pour les établissements autorisés ne disposant pas d'une HAD intégrée, ceux-ci assument une perte sèche de recettes en HDJ, **notamment la première année avant une reprise d'activité constatée en N+1** dans les autres régions où cette activité a été développée.



Incitation financière permettant d'amortir la perte d'activité et de recettes **en première année**, en finançant notamment du **temps de coordination**

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Appel à Projet 2022

385 000€

L'ARS PACA vise le financement de **7 projets en région**, en s'attachant à garantir une homogénéité territoriale de déploiement de l'activité.



Direction de l'Organisation des Soins
Département de l'Offre Hospitalière

Personnes ressources AAP au sein de l'ARS-PACA
Pr Stéphane HONORE (responsable OMéDIT PACA Corse) : stephane.honore@ars.sante.fr
Dr Elodie CRETEL-DURAND elodie.cretel-durand@ars.sante.fr

APPEL A PROJET

DEVELOPPEMENT DU TRAITEMENT DU CANCER PAR
CHIMIO/IMMUNOTHERAPIES INJECTABLES AU DOMICILE VIA L'HAD

CAHIER DES CHARGES

Structures éligibles : seuls les établissements de santé autorisés au traitement du cancer et n'étant pas titulaire d'une autorisation d'hospitalisation à domicile peuvent répondre à cet appel à projets

Chimiothérapie Orale



AXE 2: LIMITER LES SEQUELLES ET AMELIORER LA QUALITE DE VIE
Sécuriser les parcours hors les murs de l'hôpital

Thématique « Suivi » : action II.8.1 - Accompagner les professionnels de ville sur la promotion de la chimiothérapie orale afin qu'ils apportent informations et conseils aux patients

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Etat des lieux et besoins identifiés

- Nouveau **dispositif national d'accompagnement** des patients traités par **chimiothérapie orale** a été validé dans le cadre de la convention entre les **pharmaciens d'officine et l'Assurance maladie**.
 - **Entretiens pharmaceutique en oncologie (suivi des patients)**
- **Problématique en région:**
 - **faible déploiement des entretiens pharmaceutique de suivi en oncologie**
 - **Lien avec les centres autorisés en cancérologie à développer**
- **Besoins identifiés en région**
 - **Coordination** au niveau territorial
 - **Technicité importante** de ces traitements nécessitant pour les professionnels de santé de premier recours d'avoir accès à une **information fiable, sécurisée et intégrable** à la pratique
 - **Accès a une expertise pharmaceutique clinique des centres autorisés en cancérologie** afin de faciliter la prise en charge des patients, notamment ceux pouvant résider à distance de ces centres.



Le maintien des patients à leurs domiciles doit donc être accompagné d'un accès à distance à une expertise de pointe par les professionnels de premiers recours incluant notamment le **médecin traitant et le pharmacien d'officine, et l'infirmier libéral prenant en charge le patient.**

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Objectifs à atteindre

Il convient donc de créer une **démarche interprofessionnelle et ville-hôpital** pour **prévenir/gérer les toxicités et les interactions médicamenteuses, favoriser l'adhésion thérapeutique et sécuriser les traitements des patients sous chimiothérapie orale** par :

- **Coordination pharmaceutique** du parcours de soins « chimiothérapie orale » et prescription des entretiens pharmaceutiques conventionnels par les établissements hospitaliers autorisés en oncologie en lien avec les pharmaciens d'officine et les CPTS
- **Mettre a disposition** un information fiable et pratique pour la prise en charge des patients traités par chimiothérapie orale (Site URPS Pharmaciens, Site OMÉDIT PACA Corse, site ONCO PACA Corse) et **de formations**
- Création d'une **Plateforme Numérique Régionale** pour donner accès une une expertise et notamment une **expertise pharmaceutique clinique** et répondre à des questions non urgentes des professionnels de premiers recours (MT, PO, Infirmier...) sur le suivi des patients sous thérapies orales anticancéreuses en s'appuyant sur les outils développés par l'ieSS.
- **Expérimentation regionale: Financement des établissements pour** pharmaciens hospitaliers cliniciens spécialisés en oncologie « **requis** » dans le cadre d'une demande de télé-expertise par les professionnels de premier recours.

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Calendrier

Mai 2022 : démarrage des actions de sensibilisation et de formations dans chaque département pour le déploiement des entretiens conventionnels (URPS / Faculté de Pharmacie)

11/2022 : Groupe de travail régional pour définir les modalités organisationnelles :

- de promotion, prescription et coordination des entretiens pharmaceutiques en oncologie
- des modalités de communication au sein des CPTS, et avec l'établissement autorisés en cancérologie
- de mutualisation entre les experts régionaux concernant les demandes d'Expertise Pharmaceutique Clinique, de sollicitation des expertises

01/2023 : Prise de contact avec l'ARS et l'AM pour financement de la plateforme et des pharmaciens hospitaliers requis, pharmaciens coordonnateurs...)

01/2023 : Prise de contact avec l'ieSS pour adapter la plateforme aux besoins

XX/2023 : Communication régionale sur la mise en œuvre de cette plateforme et ouverture officielle de la plateforme dans la foulée

2023-2026 : Recueil annuel des indicateurs d'activité (Nombre de demandes simples, Nombre d'expertises, Nombre d'entretiens pharmaceutiques en région et démographie..., Taux de patients bénéficiant d'un suivi pharmaceutique...

Thérapies médicamenteuses à domicile: sécurisation des parcours

Merci

omedit-paca-corse@ars.sante.fr

